

# LA LETTRE DU CONSEIL

## DEMANDES DE SUBVENTIONS AU SDES ET A L'ETAT



### *Modernisation de l'éclairage public*

*DÉLIBÉRATION 2021-98*

Lors du conseil municipal du 23 juin 2021, nous avons signé une convention de groupement de commandes avec la commune de Grésy-sur-Aix.

L'accord-cadre à bons de commande portera sur les prestations de rénovation et de maintenance de l'éclairage public.

La commune prévoit 20 000 € HT d'investissement chaque année pendant 4 ans pour renouveler l'éclairage public, le moderniser, le rendre plus efficace et moins énergivore.

La municipalité sollicite le concours financier du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES) pour la réalisation des travaux 2021.

### *Demandes de subventions auprès de l'état : DSIL et DETR*

*DÉLIBÉRATION 2021-99*

La commune va augmenter les places de stationnement du centre bourg en créant 40 places au niveau de la « Maison Vittet ».

Afin de financer ces travaux d'aménagement du village, nous sollicitons le concours financier de l'Etat (tout comme nous l'avons fait avec le Département) pour réaliser cette opération.

L'estimation des travaux subventionnables est de 60 000 € HT

*DÉLIBÉRATION 2021-100*

La commune a entrepris il y a deux ans, la mise aux normes et la sécurisation de la salle polyvalente de l'Ebène. Après la réfection de la petite salle, le changement du système de sécurité incendie et la création d'une rampe d'accès PMR interne, la municipalité poursuit ces travaux dans la grande salle.

Au programme :

- °Réfection (soubassement, peinture...),
- °Remplacement des volets roulants pour plus de sécurité et une meilleure manipulation,
- °Finalisation de la mise aux normes handicap, prévue au plan d'accessibilité.

L'estimation des travaux subventionnables est de 45 000 € HT.

### *DANS CE NUMÉRO*

**TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2022**

**AVENANT AU MARCHÉ DE MISE EN PROPRIÉTÉ**

**NOUVELLE VENTE DE BUREAUX D'ÉCOLIER**

## TARIFS COMMUNAUX, SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MISE EN PROPRIÉTÉ

DÉLIBÉRATION 2021-105

### Tarifs communaux 2022

La commune décide d'augmenter les tarifs communaux en vigueur de 2.20% (indice INSEE, augmentation du SMIC) ainsi que le coût de valorisation des locaux.

Elle décide cependant de maintenir les tarifs actuels des salles communales, la mise à disposition gratuite d'une salle des 3 Bouleaux lors des sépultures et le coût du matériel cassé.

DÉLIBÉRATION 2021-106

### Subvention aux associations

Les associations biollanes sont soucieuses d'être à jour de leur formation aux premiers secours. Cette année, une formation initiale et 2 sessions de recyclage ont eu lieu. La commune participe chaque année à hauteur de 50% du coût de ces formations. Il convient donc d'octroyer une subvention de 400 € à La Biolle Rando qui a organisé ces formations.

### TARIFS 2022

Nouveau cimetière	
Concession 2 places	321 €
Concession 4 places	560 €
Concession 6 places	701 €
Caveau 2 places	2606 €
Caveau 4 places	3550 €
Caveau 6 places	4885 €
Case colombarium	986 €

#### Redevance de voirie

Divagation chien ou salissures 165 €

Ce tarif sera appliqué pour chaque dépôt d'ordure ménagère ou dépôt sauvage sur la commune.

DÉLIBÉRATION 2021-107

### Avenant au marché de mise en propriété des locaux

Depuis septembre, le marché de nettoyage concerne les 2 écoles et la crèche. Afin d'ajuster les prestations demandées à la réalité de terrain et aux obligations COVID, la municipalité accepte le devis de 4817.79 € pour effectuer les prestations supplémentaires qu'elle a demandées.

DÉLIBÉRATION 2021-101

### Acquisition de l'ancienne fruitière

En janvier 2020, la commune avait décidé de l'acquisition de l'ancienne fruitière au conditions suivantes :

- 50% du paiement du prix à la signature de l'acte d'acquisition et 50% du paiement à la remise des clés à la fin du droit d'usage et d'habitation

- Durée du droit d'usage et d'habitation jusqu'au 31/12/2021

Les usagers ayant demandé un report du droit d'usage et d'habitation, la commune accepte de repousser l'acquisition au 31/03/2023 avec une diminution du prix d'achat de 6250 € et la rédaction de l'avenant de l'acte à leurs frais.

### Protection des agents

DÉLIBÉRATIONS 2021-102 ET 103

### Couverture des risques statutaires

Ce contrat établi pour 4 ans, prendra effet au 01/01/2022. Il a été négocié par le Centre De Gestion (CDG) de la Savoie et a été attribué à l'entreprise Sofaxis. Il permet à la commune de percevoir un remboursement des arrêts maladie avec une franchise de 10 jours pour les fonctionnaires.

### Participation de la commune à la complémentaire pour le risque « Prévoyance »

La commune participe au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents. Cette complémentaire au risque « prévoyance » permet, entre autres, aux agents d'avoir un maintien de salaire en cas de longue maladie. Ces contrats ayant subi une lourde augmentation cette année (environ 30%), la commune est solidaire de cette augmentation et augmente sa participation de 6 à 8€ par mois et par agents à compter du 01/01/2022.

20 €

### VENTE DE BUREAUX D'ÉCOLIER :

Délibération 2021-104

La municipalité met en vente les anciens bureaux de l'école : le plateau est en chêne et le piètement en fer. Offrez-leur une seconde vie !

Quelques exemplaires sont conservés pour réaliser une classe d'antan avec les anciennes cartes, les vieux manuels...au cœur de l'école qui va être rénovée.

### Délégation de pouvoir

DÉLIBÉRATION 2021-108

La régie de recette actuelle de la commune ne correspond plus à ses besoins et la régie d'avance doit être modifiée pour permettre les paiements dématérialisés.

Le conseil municipal donne délégation au Maire de pouvoir créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services.

## RETOUR SUR...

*Un week-end très chargé ... sous le signe de la générosité !*

## ILLUMINATION DU SAPIN

Belle réussite pour cette 4<sup>ème</sup> édition !

Les ingrédients :

- un sapin immense, très joliment décoré par les enfants de la commune,

- une ambiance de fête, confiseries et boissons chaudes

- un soupçon de magie, Père Noël à l'appui

- une cohésion collective au service de cette soirée ! Merci à l'UCE, Le Marché Biollan, La Biolle Rando, La Biolle Loisirs, La Boule Biollane, les enfants et les Services Techniques !

## COLLECTE DE JOUETS

L'an passé, la collecte avait été un succès... Cette année encore vous vous êtes surpassés ! Plus de 200 jouets ont été récoltés et donnés à l'Association d'Entraide Aixoise, qui distribue localement (Grand Lac) ces jouets aux familles les plus démunies.

L'association remercie les biollans pour la qualité des jouets qu'ils ont récupérés et leur très bon état.

## BANQUE ALIMENTAIRE

Vendredi 26 et samedi 27 se déroulait à Intermarché la collecte pour la banque alimentaire.

La générosité était de nouveau au rendez-vous avec une très bonne récolte.

Un immense merci aux équipes qui se sont relayées durant ces deux jours pour recueillir vos dons : les élus, le CCAS, les jeunes de l'aumônerie, les biollans impliqués tout simplement.



**ATTENTION :** Le port du masque est de nouveau obligatoire lors des rassemblements y compris à l'extérieur (manifestations, abords des écoles...)

## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

## 14 nouveaux jeunes élus...de 9 à 13 ans

Samedi 27 novembre se tenaient les élections du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de La Biolle.

A l'issue d'un vote serré, ce sont 6 filles et 8 garçons qui ont été élus pour représenter et porter la voix des jeunes de la commune.

Ce week-end du 4 décembre, ils se réuniront pour la première fois pour leur conseil d'installation et l'élection du Maire.

Félicitation aux élus et bravo à ceux qui ont eu le courage de se présenter même si cette fois le vote ne leur a pas été favorable.

## ELU(E)S

BIERRY Lily Rose  
 BUISSON RAVE Lenny  
 CHAVES Angelina  
 CIPRIANO Liana  
 GOUAT Romain  
 LECART Mattéo  
 LEPOLD Zoé  
 MANCEAU Morgan  
 MARIN Charly  
 MARQUES FERREIRA Eden  
 OUABDESSLAM Hugo  
 RIO Hugo  
 ROEKENS Nolan  
 STIEFFENHOFER Aloïs



**Bureau de vote du samedi 27 novembre 2021 :**  
16 candidats, 14 élus et une trentaine de votants

## INFOS

*On vous dit tout !*

## AGENDA

- Conseil Municipal, mercredi 15 décembre 20h à l'Ebène
- Cérémonie des vœux, vendredi 21 janvier 20h à l'Ebène

## CARNET

Le Conseil municipal prend part à la joie des familles qui ont célébré une naissance :

- Milo CHAMBON BURCKBUCHLER au foyer de Sarah BURCKBUCHLER et Jérémy CHAMBON
- Enzo AMBRICO au foyer de Sunisa et Mickaël AMBRICO

Ou un mariage :

- Saliha CHIKAR et Abderrazzak ESSOULAMI

## ZOOM SUR ...

## Le renouvellement des agents municipaux

Des agents ont choisi de donner un nouveau tournant à leur carrière et nous leur souhaitons de belles expériences dans leur futur parcours professionnel. Merci pour les années passées au service de la commune de La Biolle.

Nous accueillons avec plaisir :

- Emmanuelle qui nous vient du médico-social sur le poste de Responsable des Ressources Humaines et du pôle social / associatif.

- Jérôme qui travaillait pour le département de la Haute Savoie et qui prend ses fonctions de responsable administratif des services techniques en cette fin d'année.
- Marion qui démarrera en janvier sur le poste nouvellement créé de responsable urbanisme, foncier et fiscalité.

Enfin félicitations à Richard qui a été promu Directeur des Services en octobre.

### RECUPERATION DE VOS SAPINS

#### *O P'tit plaisir fermier à Voglans*

L'opération ayant eu beaucoup de succès l'an dernier, elle est renouvelée ! Vous pourrez déposer vos sapins à côté du local des services techniques, rue du Nant Burnier, entre le 7 et le 16 janvier 2022... sapin naturel uniquement, sans décoration ou neige artificielle...

Les petites chèvres de Voglans seront ravies !



L'ensemble des élus et des services municipaux vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !